

**M. Alexander:** Le bois de construction.

**M. Orlikow:** Nous exportons le bois d'œuvre...

**M. Alexander:** Et le coût des maisons est à la hausse!

**M. Orlikow:** Je n'ai pas entendu un seul député conservateur proposer un système à double prix pour les produits que nous exportons. Sans un tel système, ce que nous ferions si nous établissions le prix au taux actuel et que le prix mondial de ces produits augmentait, serait aider les consommateurs des États-Unis, du Japon et d'autres pays qui achètent nos produits.

Monsieur l'Orateur, je crois avoir indiqué très clairement que même si une politique des revenus semble valable, même si elle est possible—et j'en doute fort—elle n'est certainement pas possible en se fondant sur les propositions détaillées que le parti conservateur a faites aujourd'hui ou à un autre moment, au Parlement ou à l'extérieur. Cela dit, que l'on comprenne bien que je n'accepte pas la politique actuelle du gouvernement qui est de ne rien faire en ce qui concerne l'augmentation du coût de la vie.

● (2140)

Que peut-on faire? Où les augmentations importantes du coût de la vie surviennent-elles? Tout d'abord, dans le coût du logement. Je pense que l'on pourrait faire beaucoup à ce sujet. Le gouvernement du Canada pourrait dire aux banques à charte et aux compagnies d'assurance qu'elles doivent consacrer un fort pourcentage de leurs prêts à l'habitation résidentielle afin de répondre aux besoins de bien des gens en logement, et qu'elles devraient prêter à des taux préférentiels.

Si les gens pouvaient obtenir de l'argent pour leur maison à 7 ou 7¼ p. 100 au lieu de 9½ ou 10 p. 100 comme à l'heure actuelle, ce qui sera le taux avant longtemps, les Canadiens épargneraient des montants importants. J'ai calculé en gros que, sur une hypothèque de \$20,000, si une personne pouvait payer 7 p. 100 au lieu de 10 p. 100, ce qui sera le taux à la fin de l'année, elle épargnerait \$600 par an, soit \$50 par mois. Ce montant serait vraiment important pour faire face à l'augmentation du coût de la vie.

De même, je pense que le gouvernement fédéral devrait, de concert avec les provinces, établir un programme de remembrement de la réserve foncière. Débarrassons-nous des aménageurs qui s'engraissent et spéculent sur les terrains aux dépens du consommateur.

**Une voix:** Qu'allez-vous faire, les flinguer?

**M. Orlikow:** Et le prix de l'alimentation?

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

[Français]

**M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur le président, il ne me reste pas grand temps. Je veux tout simplement dire

### Coût de la vie

que la solution du parti conservateur progressiste à la hausse du coût de la vie et à la hausse des prix, c'est le gel des revenus.

En d'autres termes, les revenus de ceux qui sont sans défense, soit la plupart des producteurs, des agriculteurs, des pêcheurs, vont être gelés «across the board». Celui qui, dans ma circonscription, travaille dans une usine de poissons pour \$1.60 ou \$1.75 l'heure, verra geler son salaire. Voilà la solution proposée par le parti conservateur progressiste, dans la situation actuelle.

Monsieur le président, devant cette situation, le gouvernement a proposé des solutions équitables. En fait, on cherche à améliorer le revenu net des Canadiens en augmentant les pensions de sécurité de la vieillesse, en établissant des programmes visant à aider les défavorisés, ceux qui n'ont pas de défense. En d'autres termes, au lieu d'être négatifs, de geler les revenus, faibles ou élevés, nous disons que nous allons améliorer le revenu net du Canadien.

Certains députés du parti conservateur progressiste essaient de parler des composantes de la misère. Or, je devrais leur rappeler que sous le régime d'assistance publique du Canada, le gouvernement fédéral paie 50 p. 100 de toute l'assistance sociale.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Comme il est 9 h 45, il est de mon devoir, en conformité du paragraphe (9) de l'article 58 du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre immédiatement aux voix chaque question nécessaire pour statuer sur la question dont la Chambre est saisie.

Par conséquent, le vote porte sur l'amendement de M. Godin.

Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A mon avis, les non l'emportent.

Convoquez les députés.

[Traduction]

Comme il est 9 h 45 du soir, je dois, conformément à l'article 58(9) du Règlement, interrompre les délibérations et mettre immédiatement aux voix toute motion nécessaire pour trancher la question dont la Chambre est saisie. Appelez les députés.

● (2200)

L'amendement de M. Godin, mis aux voix, est rejeté.